L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 FEVRIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance,........$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de **UNE PIASTRE** pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

POUR GALVESTON—(Texas)—Le steamer ALABAMA, capt Windle, partira lundi prochain, 23 courant, à 10 heures 1/2 A. M. positivement. Cet steamer arrivera samedi et partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, à des prix très réduits, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis, ou à
MERLE, BEYLLE & Co,
21 fev 79, Tchoupitoulas.
L'Alabama fera les voyages réguliers pendant toute l'année, partant de la Nlle Orléans tous les 10 jours.

POUR ST. MARTINVILLE et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur NATHAN HALL, capitaine Castillo, partira pour les ports ci-dessus, lundi 23 courant, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FOLLAIN & BELLOCQ,
22 fev 25, St. Louis.

POUR LES ATTAKAPAS. Directement—Le beau bateau à vapeur tirant peu d'eau, JUDGE McLEAN, capitaine Hinkle, reçoit actuellement du fret au bout de la rue Bienville, et partira lundi prochain, vingt-trois du courant, à 5 heures P. M. Il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, Franklin, Nouvelle Ibérie, Centreville, Pattersonville, débarcadère Prevost, Ile Berwick, Baie, Bœuf et les lieux intermédiaires sur le Tèche et l'embouchure du Bayou Noir. Pour plus d'informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL,
22 fev No. 1, Front Levee.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Hogg, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le port ci-dessus, quittant la Nouvelle Orléans tous les mercredis après midi, à 5 heures; Thibodeaux tous les samedis après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
4 fev BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN,
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant la même nuit à la Balize, et partant de la Balize le dimanche matin à 10 heures, il arrivera à la Nouvelle-Orléans tous les lundis au soir.
POUR LA POINTE-A-LA HACHE—Partant de la Nlle Orléans, tous les mercredis à 9 heures du matin pour la Pointe à la Hache, il sera de retour le jeudi suivant dans l'après-midi.
Par ce nouvel arrangement, les passagers allant à la Balize y arriveront dans la nuit du samedi, au lieu d'y arriver le dimanche comme avant.
Les aménagements et la marche de l'HELEN sont supérieurs à ceux de tout autre bateau faisant les mêmes voyages.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou
ROBERT MURPHY,
22 nov 62, Vieille Levée.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, fera pendant toute l'année, tout comme hiver, le service de paquebot régulier entre le Bayou-Sara et la Nouvelle-Orléans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou Sara tous les mercredis, à 10 heures du matin. Ce bateau est en tous points digne du patronage du public: l'élégance de sa chambre et les soins apportés à la confection de la table, ne garantissent aux voyageurs tous les agréments désirables avec entière sécurité.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
15 sept OMER LAUVE, 19, Toulouse.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR la BALISE Le steamer WAVE, capt J. C. Northup, partira positivement de la N. Orléans tous les samedis à 10 heures A. M. et de la Balise tous les dimanches à 10 heures A. M. et de retour à la Nouvelle Orléans le lundi soir.
Pour la Pointe à la Hache partira de la N. Orléans tous les mercredis à 10 heures, il sera de retour le jeudi soir.
M. Jacques Larose informe les expéditeurs et ses amis que venant de vendre le steamer Fame, il a loué, provisoirement par le steamer Wave, dont la marche est supérieure à celle de tout autre bateau de la même classe.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
4 fev JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le bateau à vapeur NATHAN HALL, capitaine J. Harrington, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle Orléans, St. Martinville, et les ports et plantations intermédiaires.
Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, tire peu d'eau et est bien convenable pour la navigation ci-dessus. Les propriétaires sollicitent une partie du patronage public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à
LAFOREST & SQUIRES, 28 Vieille Levée
ou à THOMAS WARREN,
31 oct 57, Tchoupitoulas.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAU A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR BATON-ROUGE, *Port-Hudson, Bayou Sarah, Pointe-Coupée, Tunica, Fort-Adams, et les ports intermédiaires*—En conséquence d'un changement dans le transport de la malle par cette route, les jours de départ suivants ont été adoptés, à savoir:
Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, pour Donaldsonville et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les lundis et jeudis à 11 heures du matin.
Prix du passage—Au-dessous de Donaldsonville $2
Do do Au-dessus do pour Baton Rouge et Bayou Sara 3
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
2 nov Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

PAQUEBOT REGULIER PENDANT TOUTE LA SAISON.
POUR SIMSPORT, Bayou de Glaize, Baie Rouge et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur neuf et fin marcheur W. N. MERCER, capitaine J. L. Glasscock, partira positivement aujourd'hui, 20 du courant, pour les ports ci-dessus, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à bord, entre Conti et Bienville, ou à J. C. JOFFRION, 73, rue Poydras,
ou à J. V. GOURDAIN, 24, rue Conti.
N. B. Le patronage public est respectueusement sollicité. 20 fev—1

POUR NEW-YORK—La barque E. H. CHAPIN, capitaine Welch, est maintenant prête à prendre son fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
20 fev JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick GENL. MARION, capt. Hindo, ayant le quart de sa cargaison engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON,
12 fev 62, Camp.

POUR NEW-YORK—La goëlette RICHMOND, capitaine F. H. Seavey, est maintenant à charger à la côte et partira sous peu. Pour le fret d'un lot de mélasses sur le pont, ou pour passage, s'adresser à
11 fev LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick CAPT TOM, capitaine Smalley, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à
23 jan RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque PARIO, Capt Kinney, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
21 fev 93 Commune.

POUR PHILADELPHIE—Le brick neuf et fin voilier, NAHANTIS, capitaine Rollins, ayant la plus forte partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
9 fev 62 Camp.

POUR BOSTON—Le navire EMILY TAYLOR, capt Howes, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à L. H GALE,
21 fev 93 Commune.

POUR BOSTON—Le navire fin voilier KENTUCKY, capt. Rantett, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
16 f 93, Commune.

POUR BOSTON—La barque AQUILA, fine voilière, capt Murphy, partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
13 f 93 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire ALISTO, capt Cook, partira sous peu. Pour fret de quelques tonneaux de plomb, ou passage, s'adresser à L H GALE,
14 fev 93, Commune.

POUR LA HAVANE—Le beau brick T. STREET, capitaine McConnell. Pour fret de 250 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
REYNAUD, CUCULLU & Co,
20 fev 34 Tchoupitoulas.

POUR LA HAVANE—Partant le 25 courant positivement.—Le beau brick neuf P. SOULE, capitaine Delvaille, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN ALEXANDER,
20 fev 88, Commune.

POUR BORDEAUX—Le brick fin voilier ALDRICH, capt. Scales, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON,
16 fev 62, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capitaine Dessabe, partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à PIERRE POUTZ,
27 jan 93, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais fin voilier LEANDER, capt. Phelan, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H GALE,
13 fev 93, Commune.

LINGE de Table—Quelques caisses linge de table damassé, de 6/4, 7/4 et 8/4 de large, à vendre par
24 jan SMITH, [illegible], Douane.

J. S. DE PALOS,
Professeur de Langues Modernes, Auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL,
SES cours ont toujours été couronnés de succès, et les personnes qui ont déjà étudié l'Anglais et l'Espagnol, et qui ont fait peu de progrès dans l'une de ces langues, en feront de rapides par la méthode de M. Palos.
[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 22 FEVRIER 1846.

☞ L'ABEILLE ne paraîtra pas demain.

22 FEVRIER.

Chaque fois que revient cet anniversaire fortuné qui devrait être célébré, non seulement par tous les Américains, mais par tous ceux qui ont le culte de la grandeur unie à la vertu, c'est un devoir de méditer quelqu'une des grandes leçons que nous offre la vie du Père de la Patrie. Au milieu de l'espèce d'affaissement moral qui pèse sur nous, parmi les inquiétudes que causent aux hommes sages les tendances désorganisatrices des brouillons politiques, dans cette époque de convictions chancelantes, le souvenir des épreuves par lesquelles a passé WASHINGTON doit nous empêcher de désespérer jamais de l'avenir de notre pays. "Il savait, dit l'écrivain qui peut-être a le plus dignement apprécié ce grand homme, il savait croire fermement à sa propre pensée, et agir résolument selon ce qu'il pensait sans en craindre la responsabilité.... C'est surtout la faiblesse des convictions qui fait celle des conduites, car l'homme agit bien plus en vertu de ce qu'il pense que par tout autre mobile. Dès que la querelle s'éleva, Washington fut convaincu que la cause de son pays était juste, et qu'à une cause déjà si juste, dans un pays déjà si grand, le succès ne pouvait manquer. Pour conquérir l'indépendance par la guerre, il fallut neuf ans; pour fonder le gouvernement par la politique, dix ans. Les obstacles, les revers, les inimitiés, les trahisons, les erreurs et les langueurs publiques, les dégoûts personnels abondèrent, ainsi qu'il arrive, sous les pas de Washington, dans cette longue carrière. Pas un moment sa foi et son espérance ne furent ébranlées. Dans les plus mauvais jours, quand il avait à se défendre de sa propre tristesse, il disait: "Je ne "puis m'empêcher d'espérer et croire que le bon sens du "peuple prévaudra à la fin sur ses préjugés.... Je ne "saurais penser que la Providence ait tant fait pour "rien.... Le grand Souverain de l'Univers nous a "conduits trop longtems et trop loin sur la route du "bonheur et de la gloire pour nous abandonner au "milieu. Par notre folie et notre mauvaise conduite, "nous pouvons de tems à autre nous égarer; mais j'ai "cette confiance qu'il reste en nous assez de bon sens "et de vertu pour que nous rentrions dans le droit "chemin avant d'être entièrement perdus."

Nous livrons ces belles paroles à la méditation de tous les amis des véritables doctrines républicaines; elles s'adressent à eux; qu'ils les relisent; qu'ils s'en pénètrent; qu'ils les gravent dans leur mémoire; elles leur raffermiront le cœur et elles contribueront à ranimer leur espérance dans les destinées futures de notre noble patrie.

☞ Nous avons publié hier la proclamation du Gouverneur, fixant à mercredi prochain, 25 du courant, l'élection d'un représentant pour le 5ème district représentatif, en remplacement de M. Charles Gayarré, nommé Secrétaire d'Etat.

CONSEIL GENERAL.—Le Conseil s'est réuni hier.—Etaient présens MM. Gardère, Forno, Jordy, Mercier, et Morel. M. Forno occupe le fauteuil.
M. Gardère demande l'ajournement à mercredi avec injonction au secrétaire de convoquer les membres absens.—Adopté. La séance est levée.

Chronique Locale.

DEPLORABLE ACCIDENT.—Hier, dans l'après-midi, le Docteur Gunn et sa famille arrivaient de Louisville, à bord du steamer Benjamin Franklin No. 7. Dès qu'on accosta, entre quatre et cinq heures, le capitaine donna la main à Madame Gunn pour franchir le pont volant qui va du steamer à la levée. Mlle Gunn, jeune enfant de sept ans, les suivait, et M. Gunn venait un peu après, donnant le bras à une de ses filles.

Au même instant, un dray venait vers le faux pont avec un boucaut de sucre, que le drayman s'empressa de faire rouler pour l'embarquer au plus vite sans prendre garde à rien. Le capitaine et Mme Gunn avaient à peine mis le pied sur le wharf, qu'ils entendirent le charretier dire: "prenez garde", et, à l'instant même, le boucaut roulant sur la jeune fille, nommée Hannah, la renversait et lui brisait la tête. La malheureuse enfant n'était pas vingt minutes après.

Le drayman a profité de la confusion occasionnée par ce déplorable accident, pour s'échapper avec son dray de toute la vitesse de son cheval. On assure cependant que l'on connaît son numéro. La police est à la recherche, et nous espérons qu'il sera arrêté et qu'on fera un exemple.

Le Docteur Gunn venait avec sa famille passer quelques jours à la Nouvelle-Orléans. Après cet affreux malheur, il a fait reporter ses effets à bord pour repartir le plus tôt possible.

FACHEUX ACCIDENT.—L'escorte militaire revenait de rendre les derniers devoirs au lieutenant Lewis, vendredi soir, lorsque le cheval d'un cabriolet, effrayé de la musique, monta sur le trottoir, au coin des rues Circus et Girod, où jouaient deux petits enfants, frère et sœur, les renversa et passa dessus. Le petit garçon a eu les deux jambes cassées; la petite fille a eu la poitrine et les jambes fortement contusionnées. On désespérait de leur vie à tous les deux. Ce sont les enfants d'un boulanger Allemand demeurant rue du Cirque.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Francis Callaghan, accusé d'avoir volé pour environ $150 d'outils de M. Laubert, comparaissait hier. L'accusation n'étant pas suffisamment prouvée, il a été renvoyé de la plainte.

Christian Nelson, accusé de bigamie, est mis en liberté, son identité n'étant pas constatée.

Albert Troxler, accusé d'avoir en sa possession un coin représentant l'un des côtés de la piastre mexicaine, a été mis en liberté: l'accusation n'a pas paru suffisante pour justifier sa détention. Nous avons vu sur le bureau du Recorder deux coins destinés sans doute à contrefaire les piastres mexicaines. Ils sont d'une exécution remarquable.

L'avant dernière nuit, Moses Green fut trouvé caché dans le magasin de MM. Pardoco et Parent, au coin des rues Douane et Vieille Levée. Le commis, M. Labbe, étant rentré à 10 1/2 heures pour se coucher, il entendit du bruit, se mit à en chercher la cause et trouva Green caché sous le comptoir; il appela la garde et le fit arrêter. On trouva sur lui deux paires de pistolets, 26 paquets de coutellerie, un bowie-knife &c. Devant le Recorder Genois, il convient du fait et est renvoyé devant la Cour Criminelle.

ARRETE.—Frédérick R. Bellinger a déposé une plainte devant le recorder Genois contre Adams Mulher qui était chargé de tenir sa boutique de tailleur rue Marais, entre Bienville et Conti, et qui lui a enlevé diverses pièces d'étoffe. Mulher est arrêté.

ACCIDENT.—Le 13, un jeune homme qui venait à peine de terminer son apprentissage, a été tué en préparant de la poudre fulminante. Un homme qui se trouvait à son côté a eu un bras emporté.

Les deux Chambres de la législature de la Pennsylvanie ont adopté à la presque unanimité des résolutions en faveur du tarif de 1842. Pauvres Pennsylvaniens, ils ont, comme nos Louisianais, prêté des verges pour se faire fouetter. Partisans du tarif, intéressés directement au maintien du tarif, ils ont élu des adversaires du tarif. Et maintenant ils se plaignent! Que cette leçon leur profite.

CONGRES.
Séance du 12 février 1846.

SENAT.—On reçoit du secrétaire de la marine, une communication relative aux chantiers de Pensacole. Renvoyée au comité de la marine.

Le bill facilitant la libération des cautions de Swartwout, est adopté.

Après quelques autres travaux d'un nature privée, le Sénat reprend la discussion des résolutions relatives à l'Orégon.

M. Crittenden demande que sa résolution soit substituée à la résolution originale.

M. John M. Clayton soutient la motion de M. Crittenden. Il dit qu'il y a maintenant devant le Sénat deux propositions différentes; l'une, soumise par le comité des affaires étrangères, ne donnait aucune latitude au Président à l'égard de la notice, mais l'affranchissait aussi de toute responsabilité; l'autre soumise par le sénateur du Kentucky, donnait au Président la faculté d'agir comme il l'entendrait, suivant les circonstances. Cette dernière lui paraît infiniment préférable.

Le Président, suivant M. Clayton, ne pouvait pas appréhender la guerre, puisqu'il n'a signalé aucun danger aux Chambres, ni recommandé dans son message la moindre mesure de défense nationale: bien plus il a recommandé de réduire les allocations pour l'armée et la marine. D'après ces faits M. Clayton ne saurait croire au moindre danger de guerre. Il ne voit pas bien comment la question pourra être résolue, mais il est évident que le Président n'a pas l'intention de faire la guerre et qu'il est sûr d'obtenir une paix honorable.

Il ne discutera pas la question de titres, afin de ne pas engager le Sénat, voulant lui laisser toute liberté d'action pour le cas où le Président lui soumettra un traité. Alors, mais alors seulement la question de droit sera à sa place.

Il est d'ailleurs en faveur de la notice, pensant qu'en la donnant dans la forme proposée par M. Crittenden, on augmenterait les chances de paix.

Quant au ton de M. Allen, et à la nature de ses remarques à l'égard de l'Angleterre, il ne saurait assez les blâmer. En disant que l'Angleterre *n'osera pas* faire la guerre pour la défense de ce qu'elle considère ses droits, on doit naturellement irriter l'orgueil national anglais. Quels seraient les sentimens du peuple américain si le président du comité des affaires étrangères dans le parlement Anglais déclarait publiquement, que les Etats-Unis *n'oseront pas* faire la guerre? Ne serait-ce pas rendre la guerre inévitable?

En terminant, il déclare que s'il y a guerre, elle ne résultera pas de la question de l'Orégon même, mais de la manière avec laquelle elle a été traitée par le Président et ses conseillers.

Le Sénat siège en séance secrète et s'ajourne bientôt après, au lundi 16.

CHAMBRE.—Il ne s'est guère rien fait d'important. Le seul objet digne d'attention dont la Chambre se soit occupée est le bill des pensions, sur lequel on a discuté longtemps sans en venir à aucun résultat,—et la Chambre s'ajourne.

13 février—Pas de Sénat.

La Chambre a été exclusivement occupée de bills [illegible] quelque sorte particuliers.

TEXAS.

Par le steamer Alabama, arrivé hier, [illegible] du Texas jusqu'au 18.
[illegible]

LE SECRET DU ROMER.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

"LE SECRET DU ROMER.—Il y a trois jours que le mystérieux bateau pilote a pris la mer, et la curiosité publique est encore à la recherche du secret de son départ. Nous persistons à croire qu'il n'y a là qu'un acte d'excentricité ou de spéculation tout-à-fait étranger à la politique. Celle-ci, cependant, en a fait son profit, car on assure qu'il se trouve à bord du *Romer* trois passagers qui se sont embarqués *incognito*, mais dans lesquels quelques-uns de nos confrères ont cru reconnaître 1o M. Charles Mettingaw, secrétaire intime de M. Buchanan; 2o M. Bidwell, porteur de dépêches de M. Packenham; 3o un des employés du journal le *Sun*. La présence de ce dernier a même fait supposer que le *Romer* était un messager du *Sun*, qui aurait voulu prendre une éclatante revanche des nombreux triomphes de son voisin et ennemi le *Herald*.

"Mais un journal, le *N.-Y. Globe*, donne au *Romer* une mission beaucoup moins éclatante, mais non moins étrange que toutes celles qu'on lui a prêtées. Il le met à la poursuite d'un banqueroutier qui s'est embarqué, sans dire adieu à ses créanciers, par le dernier steamer. Cet individu que l'on nomme Richard Clark, dirigeait, dit-on, une manufacture de tapis à Astoria, Long-Island, et, avant sa fuite, il avait contracté de nombreux emprunts dont on évalue le chiffre à plus de cent mille dollars."

BANQUES.—D'un compte rendu du département de la trésorerie, nous extrayons les informations suivantes:

En 1845, il y a eu 580 Banques, et 127 branches, en tout 707. Le capital payé était de $206,045,969. Les ressources de $288,617,131, dont $44,281,242 en espèces. La circulation $89,608,711, les dépôts $88,020,646.

NATHANIEL FENTON, un des débris de l'armée révolutionnaire, est mort dernièrement dans le comté de Chasaugue, New-York, à l'âge de 83 ans.

L'OREGON ET LE TARIF.—On lit dans la correspondance du *N.-Y. Journal of Commerce*:

"Je puis assurer, d'après les meilleures sources, qu'il est maintenant convenu que la question de l'Orégon sera réglée sur la base de la 49me parallèle, et que les ratifications du traité seront échangées — mois après que l'Angleterre aura réduit ses droits sur les céréales à —— par *quarter*; et ensuite le gouvernement sera obligé de ne percevoir, pendant quinze ans, qu'un droit de 20 pour cent sur les produits anglais, autres que le fer et le charbon.

"Et ce traité sera ratifié par le Sénat par 38 voix contre 18."

La loi du Massachusetts qui exige la majorité absolue pour l'élection des membres du Congrès, n'avait pas prévu la formation des tiers partis; maintenant, avec ces tiers partis, celui des abolitionistes par exemple, il est souvent impossible d'arriver à une élection.

Dans le district d'Essex-North, il y a eu depuis 1830 douze tentatives infructueuses d'élections, ..12

Dans le district de Bristol	6
Dans le 9me district, depuis 1833	7
Dans le 3me district, depuis 1842	6
Dans le 6me district, depuis 1842	3
Dans le 7me district, depuis 1841	7

Malgré cela la législature a repoussé un bill n'exigeant qu'une pluralité.

Un individu de l'Etat de New-York, comté de Greene, a tué et horriblement mutilé sa femme avec un rasoir. Pour cacher son crime, il l'avait mise sur un lit et y avait mis le feu. Des personnes arrivées à temps pour éteindre le feu ont découvert le crime. L'assassin est arrêté.

Il y a eu mercredi, à la Mobile, un orage accompagné de grêle.

HAITI.—Par le brick *Hayti*, capitaine Cutts, arrivé à New-York, venant de Port-au-Prince, on a reçu des nouvelles de ce dernier point jusqu'au 28 janvier. Il paraît que le gouvernement d'Haïti continuait à faire des préparations pour l'invasion attendue. Le consul français était toujours à bord d'un bâtiment de guerre de sa nation en attendant des instructions.

FEUILLETON.

LES FRANCS JUGES.

[Voir l'*Abeille* du 20 janvier au 17 février.]

XIII

LA FOURNAISE.—(Suite.)

Cependant le moine d'Amiens promenant autour de lui des yeux étincelans, s'écria d'une voix enthousiaste:

—Je vous apporte le pardon de Dieu, mes frères. Les chrétiens d'Amiens versent des larmes de sang sous les avanies des Sarrazins. J'ai vu les infidèles entrer à cheval dans les églises, boire dans les calices et manger sur l'autel. J'ai dû, pour arriver au sépulcre du Sauveur, marcher pieds nus sur une croix d'épines et sur des clous ardens. Puis j'ai vu les enfans d'Ismaël cracher sur ce sépulcre sacré, mes frères. Allons donc, armez-vous pour chasser ces maudits! Suivez-moi, et marchons sans nous lasser vers le soleil levant.

—Tais-toi, insensé, interrompit le franc-comte. As-tu seulement des armes à offrir à ces malheureux pour qu'ils puissent se défendre, des vaisseaux pour les transporter et des vivres pour que la famine ne disperse pas leurs os dans les plaines de sable de l'Asie!

—Des armes! des vivres et des vaisseaux! répéta Pierre l'Hermite avec un sourire méprisant, nous trouverons tout cela sur notre route! Ceux qui combattent pour Dieu ne manqueront de rien! Chrétiens! n'écoutez que la voix de votre seigneur Jésus, qui pleure et qui gémit dans son tombeau! Plus de misère ni de servage désormais! Jésus vous fait libres. Les trésors du Soudan vous feront riches. Brisez vos colliers de serfs, mes frères! Dieu le veut! Dieu le veut!

—Dieu le veut! répétèrent tous les assistans d'une voix tonnante, comme un seul homme, entraînés qu'ils étaient par le sentiment religieux, si puissant dans tous les cœurs au moyen-âge.

Mais Othon, furieux de cet enthousiasme qui menaçait de lui enlever ses serfs et de dépeupler ses fiefs, ordonna de nouveau au moine de se taire et dit au héraut:

—Klaüs, saisissez le fou et liez ses mains avec la corde qui lui sert de ceinture.

—Oh! liez mes mains, dit Pierre l'Hermite dont l'expression de terreur d'un martyr faisait rayonner les traits. Mon peuple saura bien me délivrer!

—Ton peuple est loin, dit le comte de Lippe. Nous n'attendrons pas qu'il ait traversé le Rhin pour prononcer ton arrêt.

—Aveugle! murmura le moine. Puis haussant la voix:—Enfans du monde souterrain, venez à moi! cria-t-il, et il se tourna la main étendue vers le Mont-d'Argent.

Le comte leva les yeux dans la même direction et resta terrifié.

Un peuple entier venait, pour ainsi dire, de se lever à la voix du prophète.

C'étaient les nombreux mineurs du Mont-d'Argent armés de leurs marteaux, les charbonniers avec leurs barres à tisonner, les forgerons avec leur haches, qui couvraient les crêtes et commençaient à descendre vers la fonderie pour assister à la prédication du moine d'Amiens. Toute une armée de femmes et d'enfans les suivait pour se nourrir aussi de la sainte parole.

Cette fourmilière d'hommes noirs était sinistrement éclairée çà et là par les reflets de la fournaise, qui grondait et pétillait toujours.

Le petit groupe de baillis et des serviteurs du comte se détachait à peine comme un point brillant au milieu de cette sombre multitude à demi-nue.

Lorsqu'Othon se vit ainsi entouré, il éprouva un sentiment de vague terreur, mais il se rassura bientôt. Que pouvaient oser ces serfs dégradés contre leur redoutable seigneur, franc-comte de Lippe et laudgrave de Thuringe!

Il avait a un trop haut degré la conscience de sa puissance féodale pour supposer chez cette foule la pensée même de se révolter contre ses volontés.

Il regarda le moine et lui dit d'un ton de raillerie:

—Tu as convoqué, digne prêcheur, une bien grande multitude pour assister à ton châtiment!

Puis il commanda de nouveau à Klaüs de garotter le coupable. Klaüs s'avança en hésitant vers Pierre l'Hermite.

Mais déjà quelques mineurs arrivaient à la fonderie. Celui qui marchait à leur tête s'élança en brandissant son marteau, et prenant la main du moine, il s'écria:

—Ne crains rien, envoyé de Dieu! les mains qui ont touché le saint sépulcre resteront libres!

—Oui, reprit alors l'enthousiaste moine, tout pour le Christ sauveur et malédiction sur le César qui bat les larmes de ses sujets! Comte Othon, tu viens de faire torturer un enfant; tu vas être jugé à ton tour! Notre voix a appelé tous ces pauvres mineurs à leurs noirs soupiraux! Nous les avons vus sortir presque nus des entrailles de cette terre qu'ils baignent de leurs sueurs pour en tirer l'argent que tu prodigues en débauches et en folies, ainsi que cette Italienne impudente et cruelle!

—Maudite soit l'Italienne! crièrent tous les fondeurs et les gens des mines en se rapprochant du groupe formé par le comte et les baillis de Dethmold.

Othon ne pouvait en croire ses yeux ni ses oreilles. Voir cette plèbe s'insurger et le menacer sans compter un seul chevalier, un seul homme noble dans ses rangs, c'était là quelque chose d'inouï!

—Quel vertige les a saisis? dit-il à Irène. Ah! si j'avais ici mes archers, j'aurais bientôt apaisé cette révolte.

Cependant le moine poursuivait:

—Et tandis que tu donnes à ta maîtresse et à tes compagnons de fêtes, seigneur Othon, des festins où vos lèvres ne touchent que des hanaps d'argent, où les mets sont servis sur des plats d'or, les misérables qui s'épuisent à la corvée pour payer tes festins, tes tournois et tes chevauchées sont réduits à se repaître d'un brouet fétide servi dans des auges de bois, car tu traites tes vassaux comme des bêtes de somme!

—Meure l'Italienne! maudit soit le comte Othon! reprit le chœur formidable des mineurs dont le nombre s'accroissait toujours.

Et se rapprochant du petit groupe comme une marée furieuse, ils parvinrent à séparer le seigneur et sa maîtresse des baillis de Dethmold et de ses serviteurs.

Lorsque Othon se vit seul avec Irène, enveloppé de regards de haine qui bravaient l'expression menaçante de son visage, il porta la main à la poignée de sa dague et leur dit:

—Oserez-vous bien, vile engeance, insulter votre maître?

Les mineurs, dominés par leur respect [illegible] noblesse, hésitaient encore. Seulement [illegible] une muraille vivante et mobile qui [illegible] toujours davantage le comte et sa favorite [illegible] milieu de la fonderie où étincelait la fournaise.

—Ecoute, Othon, dit [illegible] le moine. Tu veux, n'est-ce pas, empêcher [illegible] peuple de quitter tes fiefs pour aller reconquérir le sépulcre du Sauveur. Toi, seigneur de la terre, [illegible] veux t'opposer au Seigneur du ciel. Eh bien! [illegible] à toi! car Dieu t'a abandonné à la vengeance [illegible].

—Dieu le [illegible] cria la foule.

Le moine [illegible] alors vers l'Italienne qui fixait un regard [illegible] dédaigneux sur tout ce peuple.

—[illegible], lui dit-il, ton noble amant ne te protège [illegible]. Il a peur de moi, car il n'a pas [illegible] hommes d'armes prêts à aider son courage [illegible], pécheresse, les malédictions de ces [illegible] qui ont payé tes joyaux de leur travail [illegible]. Repens-toi! Il est temps. Arrache [illegible].
[illegible]

—De leurs chants grossiers, moi qui commande comme une reine à des chevaliers! Ah! vraiment! la proposition est plaisante.

—Eh bien! s'écria alors d'un ton farouche celui qui paraissait le chef des mineurs. Par la croix blanche que tu refuses! sois brûlée dans la fournaise comme tous les juifs et les infidèles devraient y être brûlés!

Et saisissant l'Italienne à bras le corps, il l'emporta vers la fournaise.

Irène frissonna d'épouvante et se débattit en criant:

—Othon! défendez-moi! sauvez-moi! Oh! j'ai peur! C'est une mort horrible, mon Dieu!

Le franc-comte arrêta le mineur, grâce à sa force herculéenne, et jetant un regard menaçant autour de lui, il dit aux compagnons de cet homme:

—Mineurs, le moine français vous perd. Rentrez sur le champ dans les mines ou ma justice sera inexorable.

Les mineurs ne répondirent à cette menace que par un éclat de rire féroce, et se pressant contre lui, ils le poussèrent, lui aussi, vers la fournaise par la force de leur masse compacte, mais sans porter la main sur lui.

Le comte irrité, tira alors sa dague du fourreau, appuya soudainement sa main gauche sur l'épaule du mineur qui tenait encore Irène dans ses bras afin de le renverser à terre en lui criant:—A genoux, misérable! et il essaya de le frapper au cou; mais pressé par la foule, il manqua son coup. Le mineur se redressa, et lui arracha la dague, il la leva sur Othon avec un ricanement sauvage, en murmurant:

—Morte la bête, mort le venin!

Le franc-comte eut peur. Il baissa les yeux et recula devant l'éclair de la lame.

—Monseigneur, dit alors le mineur, vous êtes un lâche et vous ne méritez pas de mourir comme un chevalier. Compagnons! reprit-il à voix haute, nous sommes sortis à jamais des sombres galeries où nous vivions exilés du soleil! à la fournaise donc cet homme et cette femme qui nous condamnaient à nous ensevelir vivant dans ces tombeaux!

Ce fut alors une lutte effroyable.

Irène Colonna, entraînée entre ces deux files d'hommes noirs, voyait rougeoyer au milieu de la fonderie cette fournaise ardente dont les fondeurs activaient l'ébulition avec leurs énormes barres. Des arbres entiers tombés de la crête s'enflammaient subitement, se tordaient en crépitant et s'affaissaient tout d'un coup en poussière rouge. L'argent bouillonnait et ruisselait en spirales ardentes dans les moules. La chaleur intolérable de cet immense foyer au lourd panache de fumée semblait aspirer et dévorer calciner d'avance les malheureux qu'on allait y précipiter.

C'était bien là une de ces vengeances barbares et implacables dont les époques de servitude et de tyrannie comptent tant d'exemples, vengeance d'opprimés qui n'osaient frapper leur maître avec le fer, mais qui le brûleront dans son château ou le pousseront dans l'abîme.

D'horribles plaisanteries éclataient autour du comte et de la favorite.

Celle-ci éperdue, le cœur battant à se briser dans sa poitrine, étreignait les mains du chef des mineurs et lui disait à voix basse:

—Sauvez-moi, et je vous donne tous ces joyaux qui ont irrité vos frères contre moi, et j'obtiens votre grâce du franc-comte!

—Presse d'abord à obtenir la tienne de nos compagnons, répondit le mineur. Mais d'ailleurs qu'as-tu à craindre! on dit que tu es sorcière. Eh bien! tu n'as qu'à t'échapper de la fournaise sous la forme d'une vipère!

—Grâce! pitié! au nom de Dieu! murmura-t-elle encore.

—Au nom du Dieu que tu as refusé de servir! dit le mineur. Tu sais bien qu'il ne peut t'écouter.

Et il l'entraînait, malgré sa résistance et ses cris.

Le franc-comte, toujours poussé en avant, sentait déjà l'haleine dévorante de la fournaise embraser son visage. Ses cheveux se hérissaient d'effroi sur son front à l'aspect de cette horrible mort. Il comprenait enfin toute la réalité de la rébellion; il ne doutait plus qu'un peuple esclave qui osait ainsi tenir tête à son seigneur devait être d'autant plus inexorable qu'il ne pouvait espérer de pardon.

Nul n'osait pourtant mettre la main sur lui. Les mineurs se laissaient insulter, prier, menacer et frapper par lui, mais ils renversaient toujours. L'Ours formidable. Enfin lorsque l'Ours de Lippe ne fut plus qu'à quelques pas de la fournaise dont les langues de flamme semblaient s'élancer vers lui, son orgueil fut vaincu, il se résigna à supplier le moine d'Amiens qui l'avait suivi dans sa marche désespérée et tendant les mains vers lui, il s'écria:

—La croix! je veux prendre la croix! je veux le suivre!

—Il est trop tard, répondit Pierre l'Hermite. Dieu n'accepte pas les services de ses ennemis.

Le comte frémit à cette réponse, car déjà il se croyait sauvé. Il reprit avec force:

—La croix, saint homme! Je prometrs de t'accompagner en Palestine avec cent chevaliers et quatre cents hommes d'armes équipés!

—C'est la foi qui fait vaincre et non pas le nombre des guerriers et la forte trempe des armes! reprit le moine enthousiaste.

Othon, de plus en plus effrayé, tenta un dernier effort.

—Je fais vœu, dit-il, de ne pas rentrer à Dethmold que les chrétiens ne soient entrés à Jérusalem et ne soient maîtres du saint sépulcre!

—Nous n'acceptons pas les vœux arrachés à la peur, dit froidement Pierre l'Hermite. Tu ne rentreras jamais, en effet, à Dethmold. La fournaise vous attend, monseigneur.

Tous les mineurs firent silence. On n'entendit que le cri suprême d'Othon;—La croix, moine! tu ne peux me refuser la croix!

Mais le moine ne daignait plus lui répondre. Quant à Irène, tout son courage l'avait abandonnée, et elle pleurait, elle implorait grâce à genoux, car cette femme n'avait plus au cœur aucun de ces nobles sentimens qui élèvent souvent les plus faibles créatures au-dessus des plus grands dangers. Ce n'était plus qu'une créature presque inerte et folle de terreur.

En ce moment le galop d'un cheval résonna sur le sentier pierreux qui conduisait à la fonderie. Le silence redoubla. La foule s'écarta et fit place au cavalier qui s'avança jusqu'à l'endroit où se passait cette scène effrayante.

(*A continuer.*) EMMANUEL GONZALES.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Galveston, Wright, Galveston	Hawthorn & Woods
Navire Robt Patten, Patten, Boston	J P Whitney & co
Navire Isaac Newton, Laubert, Liverpool	J P Whitney & co
Navire Ann, Hill, Boston	L H Gale
Navire Tennessee, Frav, Liverpool	Wm Frost & co
Navire Diana, Howes, Boston	Harrod, Darling & co
Barque Envoy, Kittrich, Liverpool	A & J Dennistoun & co
Barque Coosa, Garvin, Philadelphie	Toby & Bogart
Barque Genesee, Minott, New York	J E Woodruff
Barque Paoli, Welsh, Baltimore	C J Mocker
Barque Algoma, Spaulding, Boston	Jenkins & Tiger
Barque Francis Burr, Coffin, Philadelphie	Andrews & Dewey
Brick Oneco, Butler, New York	Bailey & Baker
Brick Gardner H Wright, Benton, Baltimore	J R Ashbridge
Brick Nimble, Shaw, Tonsdal	J B Howell
Brick North Bend, Coe, St Thomas	J P Whitney & co
Brick Lancet, McIntyre, Charleston	S L & E G Levy
Brick Moxey, Grant, New Haven	Fosdick & Bo
Brick Recurso, Gale, Havane	Raymond & co
Goel Eufaula, Taylor, Apalachicola	capitaine
Goel Mobile, Cozzens, Mobile	J Hurley & co
Goel Ashland, Bradley, Apalachicola	E G Rogers & co
Goel Mary, Brower, Matagorda	L Bobbin
Goel Southerner, Allen, Aransas	capitaine
Goel Belle, Webber, Pensacola	T C Twitchell

ARRIVES.

Navire à vapeur Alabama, Windle, de Galveston.
Brick Prairie, Hammond, de Boston.
Goel Enterprise, Trainer, d'Aransas.
Goel Florida, Arnet, d'Aransas.
Steamers Nathan Hale, Castillo, de St Martinville
Belle of Red River, Dunn, de Shreveport
Jim Gilmer, Lodwick, de Hurricane Bluff
Belle of Arkansas, Keeling, de Camden, Ark.
Diamond, McConnell, de Cincinnati
Judge McClean, Hinkle, des Attakapas
Edna, Phillips, de Ouachita & Tensas
Troy, Dobbin, de Grenada
Peytona, Shallcross, de Louisville
Maid Timees, Broadwell, de Vicksburg
Gov Jones, Brooks, de Nashville
Frankland, Cary, des Attakapas
Exchange, Allen, de la côte
Majestic, Ure, de Baton Rouge
Brilliant, Hart, de Bayou Sara
Eclipse, Carlisle, de Memphis.

DATES.

New-York	fev 13	Liverpool	jan 4
Washington	fev 14	Havre	jan 1
Charleston	fev 16	Mexique	jan 21
Texas	fev 14	Havane	fev 12

MM. les Editeurs de l'*Abeille*;

☞ Veuillez annoncer dans vos colonnes que M. JULES BENIT est candidat pour la Chambre des Représentans, en remplacement de M. Chas. Gayarré, démissionnaire. Il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

AVIS—Les créanciers de la succession de Charles Borromée Dufau, sont par le présent avis priés de présenter leurs comptes dument approuvés, à l'exécuteur testamentaire, et les personnes qui doivent à la succession sont priées de payer dans le plus bref délai entre les mains du soussigné.
Nlle. Orléans, le 22 février 1846.
EUG. ROCHEREAU,
23 fev—3 Exécuteur testamentaire.

SUCRE DE LA HAVANE en magasin et à vendre par EWD. CLAGUE,
23 fev 36 rue de la Vieille Levée.

EDW. CLAGUE, No. 36, Vieille Levée, IMPORTATEUR DES PRODUITS DE LA HAVANE, TABAC, SUCRE, CAFE, &c. 23 fev

Marchandises nouvelles pour printemps.
E. M. SIMPSON, 33, rue de Chartres, encoignure de la rue de la Douane, vient de recevoir, et offre en vente, les marchandises nouvelles suivantes provenant des derniers arrivages,
2 caisses bareges, très riches, modes de Paris, 2 caisses mousselines et organdie; jaconats et batiste, dernière mode; guinghams, pour pantalons; 2 caisses calicos de toutes couleurs, un bel assortiment; shals bareges, écharpes do; 10 caisses toile d'Irlande, garantie pure; 3 caisses do de 6 1/2 à 8 par pièce; 1000 pièces étoffe à moustiquaires, toile et coton. Ainsi qu'un assortiment général de marchandises nouvelles, convenables pour famille et pour habitation. Le tout vendu à bon marché. 24 fev

ARTICLES DIVERS—Reçu par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
150 barils vin [illegible]
[illegible] Curaçao de Hollande, 150 [illegible] au vinaigre; 100 do eau de fleurs d'oranger, 40 do Marasquino, 30 do guignolet, 10 do pâtes truffés, bouchons en sacs de 1000, 500 et 250, de qualité fine.
REYNAUD, CUCULLU & Co.
22 fev 34, Tchoupitoulas.

POUDRE A TIRER—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts, garantie valoir toute celle des manufactures des plus réputées: aussi: poudre de l'Aigle, en boites de ferblanc, à vendre par les agens soussignés,
REYNAUD, CUCULLU & Co.
22 fev 34, Tchoupitoulas.

CIGARES—350 milliers comprenant toutes les marques favorites de la Havane, de qualité supérieure, venant d'être reçus et à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
22 fev 34 Tchoupitoulas.

CUIRS—15 rouleaux cuirs à semelle, venant d'arriver et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
22 fev 34 Tchoupitoulas.

CAFE—[illegible] sacs café vert, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
22 fev 34 Tchoupitoulas.

PRODUITS DE L'OUEST.—Constamment en magasin [illegible] Farine, Porc, Bœuf, Graines, etc., à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
[illegible] 34 Tchoupitoulas.

A VENDRE—5000 Douzaines de **PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.**

	Pièce	Douz
Crème de Perse fine,	10	$1
Moelle de Bœuf,	20	1 80
Pommade fine,	10	
" surfine,	20	
" de concombre,	15	1 50
" pots en porcelaine,	35	3 50
" au rhum et quinquina,	35	3 50
" moëlle de bœuf,	35	3 50
" graisse d'ours,	35	3 50
" graisse d'autruche,	35	3 50
" cold cream,	35	3 50
Eau de Cologne, au litre, bouchée,	90	8 50
" en demi litre,	40	4 50
" en quarts de litre,	25	2 75
" en huitièmes de litres,	20	1 75
Vinaigre de rouge,	20	1 80
Opiat pour les dents,	25	
Eau de Botot,	$1 00	9 00
Poudre pour les dents,	20	2 00
Odontine,	1 00	8 50
Pommade du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux,	40	4 00
Bandoline fixateur,	30	3
Huile Antique,	20	1 75
"	15	1 50
" Macassar,	15	1 50
Savons,	20	[illegible]
Crème d'Amande Amère,	40	3 50
" de Rose, pour la barbe,	40	4
Selenite, pour teindre les cheveux,	50	4
Extrait carré taille, pour mouchoirs,	60	5 50
"	20	1 50
"	40	60
Cosmétique,	20	1
"	30	3
"	20	1
Eau de Vie de lavande, litre,		1 75
" Ambrée, litre,	$1 00	
Poudre de Riz,	65	6 35
Houpes,	20	1 75

Dépôt d'huile désoxigénée de Motel, garantie inoxidable, pour les horlogers et mécaniciens.
Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosseries, peignes, gants, ornemens de coiffure, bourses, éventails, rasoirs, ciseaux, boites nécessaires, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfans, et beaucoup d'autres articles, non détaillés, le tout au plus juste prix.
THE. MOREAU,
151, Royale, encoignure Toulouse et St Charles, 36, 26 jan En face l'Hôtel St Charles.

Liquidation positive.
BAZAR PARISIEN,
Encoignure Royale et Du Maine.

NORMANDIN frère, cédant totalement les affaires au premier mai prochain, offre à céder le bail de la maison qu'il occupe et toute l'installation de ses salons et de son magasin, ensemble ou séparément, à des conditions très avantageuses. Par cette raison à compter de ce jour, il vendra au prix de facture toutes ses marchandises, consistant en: Chapeaux de paille d'Italie, arrivés par le Nashville, rubans, lingeries, broderies, dentelles, fournitures de lingeries, bonnets, collerettes, fichus, manchettes, parapluies, ombrelles, cannes, éventails, nécessaires, boites à ouvrage, de mathématiques, de peinture, meubles en laque, portefeuilles, carnets, objets de bureau, bijouterie fausse, do en or, objets de fantaisie et de curiosités en ivoire, nacre, écaille, bronze, cristal, porcelaine, brosses à habit, à tête, à friction, à dents, à ongles, peignes de toutes espèces, souliers, pantoufles, foulards, cravattes en soie, de fête, gants, bretelles, mouchoirs de batiste et quantité d'autres objets trop longs à désigner.

Foulards des Indes,	$1	Mouchoirs batiste,	$1
Jupons crinoline,	3	do blanc,	1
Gants de peau,	75	Chemises toile française,	
do filet,	50	do do	3
do do longs,	75	do do	4
do en soie,	75	do do fine,	1 50
do fil d'Ecosse,	40	do do superfine,	5
Bretelles fines,	1 50	Chemises de couleur,	75
do ordinaires,	60	do do	1
do Paris,	25	do do	1 50
Echarpes soie, en soie,	2	do do	2
Cravattes carrées en soie,	1 50 à 2 50	Cols satin,	75
do d'été,	50	do formant cravattes,	1 50
Mouchoirs batiste à vignettes,	75	Poupées depuis 0 25 à 3	
		Différens jouets d'enfans.	

PARFUMERIE FINE SORTANT DES PREMIERES MAISONS DE PARIS.

Eau de Cologne en litre bouchée,	$0 80	Pommade fine,	$0 10
do do do	70	do superfine,	25
do do demi litre,	35	Graisse d'ours,	35
do do quarts litre,	20	Moëlle de bœuf,	35
do do huitièmes do	15	Huile antique,	20
Extrait d'odeur, carré taillé,	50	do Macassar,	25
do do	25	do Florence,	25
do do	15	do Parfum ondine,	25
do do do	10	Savon fin à la frangipane,	10
Poudre pour les dents,	25	do do do	15
Eau de Botot véritable,	75	do d'amande,	10
Opiat,	35	Cosmétiques,	5
Vinaigre de Rouge,	15	do do	10
Blanc de perle,	12	do do	20
Rouge fin, de théâtre,	25	Rasé à bandeau, le pouce	30
Cold Cream,	35		

Un assortiment de postiches en cheveux, bandeaux, perruques, toupets, frisettes, fournitures pour les coiffeurs tels que perruques, etc. etc.

M. Normandin a l'honneur de prévenir que voulant terminer toutes ses affaires, avant son départ, il ne vendra qu'au comptant, et prie instamment les personnes qui ont des comptes chez lui, de les acquitter au plus tard au mois prochain.
5 fev—10 JEAN NORMANDIN Frère

TOILES! TOILES! TOILES!

EN vente chez C. M. SIMPSON, encoignure de la rue de la Douane et Chartres, un grand assortiment de toiles pour le printemps et l'été.
10 caisses toile d'Irlande, pour famille, 5 do toile grosse, en demi pièces; 2 do toiles bon marché, achetées à l'encan, 3 do toiles 7/8, au prix fixe de $6 50 la pièce.
Aussi un petit lot de toiles fortes pour familles, cette toile a été manufacturée pour la Nouvelle-Orléans. Toile drap de largeurs et qualités différentes, en caisses. Mouchoirs de batiste, en caisse, achetés à l'encan, prix variant de 12 1/2 à 30 cents la pièce. Toile à carreaux pour pantalons et habillements de fil. Cotonnade de fil, nouvel article de Paris. 12 fev

ROBES DE BAL NOUVELLES.

Mme. VINCENT,
Rue Royale, encoignure de la rue Conti,
A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, une addition à son assortiment de nouveautés, consistant en
Robes Mousseline brodée, blanches et en couleur
Do Bareges et Balzorines ombrées et brochées
Do Popeline et Chaly Cardovie.
Aussi, en magasin, un grand assortiment de Chapeaux de Dames, Manteaux, Chales, Mantelets, Echarpes, Cravates d'Ecosse, Souliers noirs et en couleurs, Mouchoirs de laine pour enfans, Mouchoirs de batiste, Cols et Parures brodés, Guimpes, Lavallières, Rubans, Dentelles, Eventails, Gants de peau, soie et filet; Poupées riches, ainsi qu'une grande variété de Boutons d'or et dans toutes les grandeurs.
Mme. V. désirant écouler au plus vite son stock d'hiver vendra toutes ses marchandises à des prix modérés.
23 dec

VIN de Marseille, Bergasse et Bandol, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 15 St. L.

CHAPEAUX—250 caisses comprenant un assortiment complet adapté pour la saison, tel que Chapeaux Castor, Casimir, et poil ras, à vendre par FROST & Co,
19, Magasins.

A VENDRE par les soussignés—6 caisses toile de Hollande, pur fil, à l'usage des familles; 2 do toile de Paris; 3 do mouchoirs batiste fil, 1 do coutil français, provenant de 500 M. aiguilles de Warrins, 3 caisses jaconat français, nouveauté; 30 cartons dentelles, différentes largeurs.
12 fev DAVID & CHAPUS, 23 Chartres.

HABILLEMENTS D'HIVER AU PRIX COUTANT
POUR $10,000 d'habillements d'hiver, à vendre immédiatement au prix coûtant et au-dessous.
10 fev JOHN BELLOW, 123, Vieille Levée.

AMANDES—50 caisses amandes douces sans coques, nouvellement reçues par le brick Campo, à vendre par
7 fev L. CANTIN, 42 Gravier.

TABAC—13 balles Tabac de la Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
7 fev L. CANTIN, 42 Gravier.

OMBRELLES—150 ombrelles nouvelles, en débarquement du navire Brahma, du Havre, à vendre par
28 jan O TAMAMON, 44 Chartres.

JUPES CRINOLINE—24 douzaines jupes crinoline, en débarquement du navire Brahma, du Havre, à vendre par
28 jan O TAMAMON, 44 Chartres.

BŒUF SECHE—10 bls reçus par la barque Genesee de New York, à vendre par
11 fev JAS. E. WOODRUFF, 60, Camp.

BŒUF prime—[illegible] inspection, à vendre par J. E. WOODRUFF,
11 fev 60 Camp.

JAMBONS [illegible] pour l'usage des [illegible], à vendre par JAS. E. WOODRUFF,
11 f 60, Camp.

CORDE—5 rouleaux du Missouri, à vendre à bas prix pour clore un envoi par J. A. WOODRUFF,
11 fev 60, Camp.

FARINE — 75 barils, des moulins de St. Louis, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
11 fev 60, Camp.

TOILE et Corde d'Emballage—[illegible] pièces et rouleaux, d'excellente qualité, du Missouri, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 92 Tchoupitoulas.

PLOMB—2000 Saumons, en débarquement du steamer Julia Chouteau, à vendre par
14 fev MERLE, BEYLLE & Co, 79, Tchoupitoulas.

PLOMB à chasse et en barre—84 barillets petit plomb, 25 do chevrotines; 22 do plomb en barres, en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par
14 fev MERLE, BEYLLE & Co, 79, Tchoupitoulas.

CHAUX—500 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 92 Tchoupitoulas.

CHAUVIN & LEVOIS, 68, rue de Chartres.—Viennent de recevoir par les navires Nashville et Brahma, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre:
2 caisses merinos noir 5/4 et 6/4, Paturle, Lupin & Co.; 6 caisses coutil fil, nouveau style; 30 do cotonnade nouveaux dessins; 3 do do laine, pour printemps; 1 do chemises couleur, Mulhouse; 2 do guinghams à carreaux; 1 do mouchoirs façon Madras; 1 do lasting noir, non assorties; 1 do taffetas gommé; 3 do chapeaux paille pour femmes, gypsie, pamela, etc; 3 do do paille pour hommes, bords doubles; 4 do do do do bords simples; 5 do do do pour enfants; 3 do paille façon latannier; 20 do do feutre gris pour hommes, 1 do mouchoirs batiste de toute genre; 1 do barege vert, noir bleu et blanc; 2 do barege Desdemona, Floride, etc; 2 do balzorine nouveauté; 1 do écharpes barège unies et façonnées; 1 do crêpe blanc, bleu, céleste, paille et noir; 1 do gants et mitaines fil, soie et fil d'Ecosse; 1 do rubans satin et taffetas, No 1 à 12; 1 do ombrelles assorties; 1 do parapluies soie, 24, 26, 28, 30 et 32 pouces; 3 do pommade et crème de Perse; 1 do poudre assortie d'odeurs.
Constamment en magasin, les articles suivants:
Jupons crinoline, corsets sans coutures et autres, foulards soie, bourses coton et soie, lacets assortis, rubans fil, boutons soie, métal, os et autres, soie à coudre, bretelles gomme laine à broder, canevas, bas et chaussettes coton, cravates soie et taffetas, cols et bonnets brodés, gants de peau, pinceaux, peignes ivoire, écaille, corne et buffle; brosses à dents, à tête et à ongles; parfumerie, &c. &c.
28 jan

MARCHANDISES SECHES.

[illegible] par les navires Wabash et Vicksburg de New [illegible] les articles ci-après, que nous offrons à vendre [illegible] prix pour du comptant:
[illegible] brin fil par 10 yards Nos. 1, 2 et 3,
Percale [illegible], fine; do. rose et bleue;
Nankin [illegible],
Bobinet [illegible] moustiquaire, 10/4 de large,
Entredeux et [illegible] valenciennes,
Coton écru et [illegible], baleines pour robes,
Franges torses, [illegible] 3 à 2 pouces de large,
Do en soie, [illegible] assorties,
Bas mérinos, noirs [illegible] assorties et gris,
Chaussons do. gris [illegible] do de laine, à bas prix,
Bas de laine pour [illegible],
Alpaca bleu; do noir [illegible],
Gros de Naples noir, [illegible] noire 36 pouces,
Soierie noire, sans lisière, [illegible],
Moiré noir pour [illegible] couleurs assorties,
Un assortiment de [illegible] et couleurs,
Un do de coll brodés,
Echarpes en satin pour dames,
Flanelle blanche [illegible],
[illegible]

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
21 fev 1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

☞ AVIS—La barque E. H. CHAPIN, capt. Welch, est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la levée, elles seront autrement emmagasinées à leurs frais et risques.
20 fev JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS,
Le 20 février 1846.
Le prix de la farine fraîche est aujourd'hui de $4 60 cents par baril, conformément au tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi 23 février.
Les pains de seconde qualité ou de 3 pour 10 cents devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire, 484 onces.
E. MONTEGUT, Maire.

Egaré—Mercredi soir, 18 courant, le négrillon ELBIE, âgé d'environ 8 ans s'est perdu. Lorsqu'il a quitté ma maison, rue des Nayades, Lafayette, il avait un pantalon et une veste de cotonnade, point de chapeau. Cet enfant répond très brièvement quand on lui parle. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le ramènera à la presse à coton de Hezeat frères, ou chez le soussigné. JAMES STEWART. (21 f—4

Enfant Egaré—S'est égaré hier dans l'après midi, entre 4 et 5 heures, un jeune enfant blanc, âgé de 2 ans et demi, répondant au nom de Charles Datas, vêtu d'une petite robe ou tablier à carreaux et un jupon rouge, une casquette en velour à raie rouge, et chaussé avec des bas bleus en coton, ayant les cheveux blonds, yeux noirs, nez un peu aquilin. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le ramener chez M. Masperau, cordonnier, encoignure Madison et Condé. 21 fev—1

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire à la succession d'Antoinette Molière, décédée ab intestat, sont priées de s'adresser au soussigné, administrateur de la succession, dans les dix jours qui suivront cet avis.
20 février 1846.
21 fev—3 en 10j F. SCHMITT.

ON demande à louer pour un an, une maison à rez de chaussée, dans un quartier respectable et convenable pour une petite famille. S'adresser en fournissant tous les renseignemens possibles à la poste, boite D No 87. 21 fev

BOUGIES—Assorties. 150 caisses, à vendre par AUG. MOLIER,
21 fev 90, St Louis.

VERMICELLE et Macaroni—60 caisses à vendre par
21 fev AUG. MOLIER, 90, St Louis.

BOUTEILLES vides—100 paniers, à vendre par
21 fev AUG. MOLIER, 90 St Louis.

SAVON de Marseille—50 caisses, à vendre par
21 f AUG. MOLIER, 90, St Louis.

CERISES à l'eau de vie et au jus—50 caisses à vendre par AUG. MOLIER, 90 St Louis.
21 f

VIN Muscat de Frontignan—400 caisses, à vendre par
21 fev AUG. MOLIER, 90 St Louis.

VIN de Madère et Malaga—200 barils, à vendre par
21 f AUG. MOLIER, 90, St Louis.

COUVERTURES Vertes—6 balles de Granier, en magasin et à vendre par H DEGOER & RIFFLARD
21 fev 21 Magasins.

AVIS—On offre à louer une jeune Négresse Créole, âgée de 12 ans très propre à garder des enfans et à servir à table. S'adresser à PORCADE & Co,
13, Canal.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—70 caisses en débarquement des barques Hannah Sprague et E. H Chapin, à vendre par R G HOBBS,
21 fev 12, Douane.

HUILE d'olive—2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, à vendre par A. MOLIER,
21 fev 90, St Louis.

SARDINES à l'huile—4000 boites et demi boites de la marque bien connue B Guilloux, à vendre par
21 fev AUG. MOLIER, 90, St Louis.

VIN de Champagne—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par AUG. MOLIER,
21 fev 90, St Louis.

BOUCHONS—Bouchons fins et surfins par balles de 30 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par
21 fev AUG. MOLIER, 90, St Louis.

VIN rouge en caisses—400 caisses de la marque St. Julien Medoc, à vendre par AUG. MOLIER,
21 fev 90, St Louis.

FARINE—1,300 barils Washington, 150 do Blue Lick, 100 do Quincy, 300 do Beardstown-City, 300 do Penn City, 300 do Hamlin, 300 do Atlas, 300 de première qualité Ohio et Illinois, en magasin et à vendre par
20 fev JAMES E WOODRUFF, 60 Camp.

GRAISSE—100 barils première qualité, en feuilles, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
20 fev 60 Camp.

CONFITURES—18 caisses et 8 barils confitures de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 fev 36 Vieille Levée.

TABAC—325 balles Cube, et Vuelta de Abajo, pour robes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 fev 36 Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—234 caisses Blanc, Jaune et Brun, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 fev 36, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—25 milliers regalias Palma celebrada, 25 milliers regalias florettas, 30 milliers regalias Rionda, 35 milliers dito, en débarquement du brick P. Soulé de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 fev 36, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—45 milliers cigares regalias, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
20 fev 32 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE de toutes qualités en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
20 fev 32, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane, blanc, jaune et brun, en magasin, à vendre par J M CABALLERO,
20 fev 32, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de Abajo, à vendre en magasin par J M CABALLERO,
20 fev 32 Vieille Levée.

CONFITURES—De la Havane, 8 barils, demi boites, gelée et pâte de Gouyave, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
20 fev 54, Vieille Levée.

FUSILS FINS—Un excellent assortiment, en magasin, et à vendre par W A RYAN,
20 fev 48, Chartres.

CAPSULES, BOURRES & POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par
W. A. RYAN, 48 Chartres.

RAZOIRS—Des bonnes manufactures de Wade & Butcher, venant d'être reçus et à vendre par
W. A. RYAN, 48 Chartres.

COUTELLERIE—Constamment en [illegible] coutellerie à manches d'ivoire, corne et os, de [illegible] douzaine, couteaux de poche et canifs, rasoirs de Ward et Bertcher, à vendre en magasin par W. A. RYAN,
20 fev 48, Rue de Chartres.

COUTELLERIE de Rogers, Canifs, couteaux de poche, à vendre par W A RYAN,
48, Chartres.

FARINE—700 barils farine de St. Louis, en débarquement du steamer White Cloud, à vendre par
20 fev JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

CORDE—66 rouleaux du Missouri, à vendre par
20 fev JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

GRAISSE—60 barils en feuille No. 1, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par
20 fev JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.

EN magasin et à vendre par le soussigné—2400 caisses vin de Bordeaux, de diverses marques à $2 1/8
13 fev S V BARRETT, 28 Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—75 caisses absinthe suisse, (Sauvajol et Bonneton)
13 fev S V BARRETT, 28 Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—45 caisses sardines à l'huile en boites, 1/4, 1/2 et 1/8 boites, nouvelle pêche. S V BARRETT,
13 fev 28 Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
13 fev S V BARRETT, 28 Vieille Levée.

BOTTES, Souliers & Brodequins—102 caisses en débarquement de la barque Maureau, à vendre par
13 fev R. G. HOBBS, 12, Douane.

CHAUX—600 barils chaux du Missouri, à vendre par
BUDDECK, WOODS & Co, 72, Tchoupitoulas 19fv

GRAISSE—100 barillets graisse ferme, à vendre par
BUDDECK, WOODS & Co, 72, Tchoupitoulas 19f

SHALLS—Un bel assortiment de Shalls en mousseline brodée, reçus et à vendre par F. PERRET,
48, Bienville.

PLOMB—5314 saumons de plomb, en débarquement des bateaux à vapeur Marin et Congress, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
13 fev 79, Tchoupitoulas.

SUIF—47 barils en débarquement du steamer Congress, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
13 fev 79, Tchoupitoulas.

PLOMB—1001 saumons de plomb, en débarquement du steamer Patriot, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
13 fev 79 Tchoupitoulas.

PLOMB à tirer et en barre—122 barillets plomb à tirer, 22 do chevrotines, 71 do plomb en barre, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
13 fev 79, Tchoupitoulas.

COUPONS de la Banque des Citoyens, à vendre par
WYLIE & EGANA,
11 fev 56, Bienville.

HUILE DE TANNEURS—34 barils, article supérieur, à vendre par RICKER & PEARSON, 62 Camp.
11 fev

BLANC DE PLOMB—40 barillets de Philadelphie, sec, No. 1, en magasin et à vendre par
11 fev RICKER & PEARSON, 62 Camp.

BARILS VIDES A MELASSE—300 barils et 5 milliers cercles, à vendre par
11 fev RICKER & PEARSON, 62 Camp.

SACS EN PITRE—1000 sacs, en seconde main, à vendre par RICKER & PEARSON,
11 fev 62 Camp.

VERMICELLE ET MACARONI—60 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, rue St-Louis No. 90. 25

CIGARES de la Havane—500 milliers arrivant, par le brick T. Street, Imperiales, Regalias, Canone, Millar &c, des meilleures marques; 300 milliers en magasin, d'arrivages précédens, de 1ra qualité, formant un superbe assortiment, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co
13 fev 34, Tchoupitoulas.

WHISKEY Bourbon—19 barils vieux whiskey, à vendre par J. & R. BUCHANAN & Co.
13 fev

EAU-DE VIE de pêches—65 barils venant d'être débarqués, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
13 fev

PORC—76 barils porc mess, 26 barils porc prime, 7 do clear, 7 do machoires, en débarquement du steamer John Aull, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
79, Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—25 milliers Cometa, 30 milliers Regalias, Aurora et Estrella, 13 mil. media Regalias, Union, 14 m. Millar, 8 m. Principe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 15 St. Louis.

FRUITS à l'eau de vie—76 caisses cerises de Champon et Chauvet, 30 do prunes, abricots et poires, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 15 St. Louis.

EAU de fleurs d'oranges—125 caisses 1re qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 15 St. Louis.

LIQUEURS—20 caisses eau de vie de Dantzick, 2 do do d'Andaye, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
12 fev 11 et 15 St. Louis.

VIN rouge—220 barriques vin rouge de Bordeaux, St. Julien, St Estephe, Moutons, 40 do Chateau Leoville, Margaux, 15 barriques Mermes, 30 demi barriques [illegible], à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 et 15 St. Louis.
[illegible]

EXTRAIT ARCANUM DE WINER,
CONTRE LA SALSEPAREILLE.

☞ ANTIDOTE infaillible aux maladies graves produites par l'usage pernicieux du Mercure, et qui n'est égalé par aucun autre médicament comme purifiant le sang, aux saisons de printemps et d'automne. Les malheureux, dont la patience et la bourse ont été épuisées par l'usage de la Salsepareille et d'autre remède du même genre, ont recouvré la santé à l'aide de trois ou quatre bouteilles de cet Extrait.

Les maladies suivantes n'ont pu résister à l'emploi de ce remède: ce sont les humeurs scrofuleuses, les rhumatismes chroniques, les douleurs des os, les affections cancéreuses, et du foie, la dyspepsie, les maux de nerfs chroniques, causés par la faiblesse de constitution, les maladies syphilitiques de tout genre, leurs suites, telles que les ulcères au palais, au larynx, et les affections des poumons.

De nombreux certificats témoignent de la vertu de ce remède. Un malade attaqué d'humeurs scrofuleuses et héréditaires, après avoir essayé en vain les *pilules de Moffatt, les Amers de Phenix, la Salsepareille de Bristol et de Sand*, vit sa maladie céder à DEUX BOUTEILLES DE L'ARCANUM. Ce certificat est signé de M. J. Robbins, Saltfield (Canada), le 23 mai 1845. Un cas de *Herpes* de trente années a été entièrement guéri par TROIS BOUTEILLES DE L'ARCANUM.

De nombreux malades dont les muscles et les os avaient été mis à découvert par d'horribles ulcères, et auxquels il ne restait pour toute ressource que l'amputation, ont été arrachés au tombeau et rendus à la santé.

Pour une description plus particulière de cet EXTRAIT ARCANUM et d'un traité de taille des Maladies en général, s'adresser au Dépôt, chez DALLEY, No. 151, rue de Chartres, où l'on peut se procurer ce pamphlet gratis.

On y trouve aussi le MAGICAL PAIN EXTRACTOR de DALLEY. Prix de l'Arcanum, une piastre la bouteille. Préparé et vendu par JOHN WINER, Hamilton, C. W. et John Winer & Co, 45, Maiden Lane, New York. 20 fev—6

☞ YPSILANTI, Michigan, 2 janvier 1846.—Messieurs Comstock & Co. Messieurs, votre merveilleux Magical Pain Extractor de Connel, est considéré généralement comme ayant sauvé la vie à un jeune homme qui dernièrement est tombé dans le feu, à la suite d'une attaque d'épilepsie, la semaine passée un enfant qui s'était brûlé est mort, parce que l'on n'avait pas pu se procurer votre admirable remède. Je suis convaincu maintenant plus que jamais, que chaque famille devrait en avoir constamment en magasin, une ou deux caisses. Votre onguent ne peut manquer de faire votre fortune, et devrait être propagé ne peut manquer de faire votre fortune. Je regarde la fortune comme peu de chose auprès de bien du bien que cela fait. Votre, etc., G. PERKINSON.
Vendu au No. 36, rue Poydras. fev

TRADUCTIONS.

LE soussigné se chargera de toutes traductions qu'on voudra bien lui confier. ADRIEN AUBRY.
Au bureau de M. F. Buisson, rue St. Pierre, entre Chartres et Royale. 20 fev—3

CHARBON A UNE PIASTRE LE BARIL, rendu.
LE soussigné fera rendre à domicile du charbon en gros morceaux, nouvellement débarqué, à une piastre le baril.
Aussi—Bois de chêne et frêne à bas prix.
21 fev—6 J FELIX COLEUS, 180 Toulouse.

LES soussignés offrent à vendre pour clore une facture, les marchandises suivantes qu'ils ont reçues directement de Bordeaux, et qui sont dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback:
10 quarts de pipes eau de vie de La Rochelle
4 demi do do
12,000 bouteilles vides.
12 caisses sardines en boites et demi boites
5 balles bouchons différentes qualités. S'adresser à A. & M. HEINE,
20 fev—2 90 rue de la Douane.

POIS—A vendre par les soussignés, sur la levée, débarqué du steamer Talleyrand, de Nashville,
52 barils pois blancs et bruns; 1 baril et demi pois rouges, 1 baril et demi petits pois, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
19 fev 54, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—75 barillets pour familles, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

LANGUES, FOIE DE MORUE—30 barillets et 100 demi barillets, à vendre par
19 fev HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

RAISINS FRAIS—250 caisses première qualité, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

CHANDELLES MOULEES—100 caisses de Gosse, de C Valentine & Co, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

TABAC—112 balles Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Tito, de la Havane, à vendre par
19 fev L. CANTIN, 42 Gravier.

CIGARES de la Havane—50,000 Regalias, en débarquement du brick Tito, venant de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
19 fev 32 Vieille Levée.

BACON—34 boucauts plat-côtes, 20 do épaules, en débarquement du steamer Pride of the West, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
19 fev 79, Tchoupitoulas.

CAFE—95 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Tito, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
79, Tchoupitoulas.

EN magasin et à vendre par le soussigné, 2000 caisses Vin Bordeaux, 100 12 bouteilles, S. V. BARRETT,
19 fev 28, Vieille Levée et 21 Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné, 20 1/4 pipes Cognac, J. Dupuy, 20 1/4 pipes do. S. V. BARRETT,
19 fev 28, Vieille Levée et 21 rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné 400 caisses liqueurs assorties, 100 caisses Absinthe, 100 caisses Kirsch, 60 caisses Curaçao de Hollande. S. V. BARRETT,
19 fev 28, Vieille Levée et 21 rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné 100 caisses Muscat qualité supérieure, grande quantité 300 paniers Huile de Bordeaux, 100 paniers Huile de Blagnac.
19 fev S. V. BARRETT, 28 Vieille Levée et 21 Gravier.

MAQUEREAUX No 1—100 barils, 150 demi do, 100 quarts do, 75 barillets et 75 demi barillets, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

POMMES SECHES—150 barils, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

FROMAGE—600 caisses, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

BALAIS EN PAILLE—[illegible], à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

HARENGS No 1—[illegible], à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

FIGUES FRAICHES—[illegible] tambours, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
20 fev 49 Commune.

HUILE de blanc de baleine, huile de baleine, épurée d'hiver, huile de graisse, huile d'éléphant, en barriques et barils, 100 paniers huile d'olive, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

MORUE—34 tambours, en débarquement de la barque Maureau, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
19 fev 49 Commune.

HUILE D'OLIVE—Les soussignés, Agents de Marseille, St. [illegible] pour l'huile d'olive qu'ils rafinent à Nice, offrent à vendre une variété de paniers contenant des bouteilles de 24, 20 et 12 onces et des fûtes raisonnables.
GEO. GREEN & BROTHER,
30 fev—1an 82 Gravier.

CHAPEAUX DE PAILLE—30 caisses qualités assorties, venant d'arriver et à vendre par
FROST & Co, 10 Magasins.

CHAPEAUX—250 caisses Nutria, fourrures, soie, casimir et feutre, à vendre par FROST & Co,
16 fev 10 Magasins.

CHAPEAUX de Campeche—à larges tresses et doubles, à vendre par FROST & Co,
16 fev 10 Magasins.

BAREGES à la mode pour le printemps, reçus et ouverts aujourd'hui par C. M. SIMPSON, encoignure Chartres et Douane.
2 caisses bareges à la mode très riches. 16 fev

BAREGES BON MARCHE provenant des encans—C. M. SIMPSON, vient de recevoir, en outre de ces Bareges riches, un grand assortiment de Bareges provenant d'encans, qu'il vendra à 25c. la yard.
14 fev 34, Chartres enc. Douane.

TABAC DE LA HAVANE—30 balles Vuelta de Abajo, à vendre par B VALLS, 26 Commune.
16 fev

AMANDES—Amères à vendre par B VALLS, 26 Commune.
16 fev

GENIEVRE de Hollande—4 pipes, à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

NOIR ANIMAL—30 barils, à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

BOUCHONS—[illegible] sacs de 1000 à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

GINGEMBRE sec et confit à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

NATTES d'Alicante—40 balles à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—40 caisses jaune et brun, à vendre par B. VALLS,
16 fev 26 Commune.

CIGARES de la Havane—De toutes qualités et des meilleures marques, à vendre par B VALLS,
16 fev 26 Commune.

VIN doux de Malaga—36 quarts de pipes, à vendre par
16 fev B VALLS, 26 Commune.

RAISINS—700 caisses M. R., à vendre par
18 fev B VALLS, 26 Commune.

AUX HABITANS SUCRIERS.

UNE personne qui a acquis à la Jamaïque une grande expérience dans la culture de la canne et la fabrique du sucre, ainsi que dans la distillation du rum, désire trouver un emploi sur une habitation; cette personne accepterait une place secondaire, pendant le tems qu'il lui serait nécessaire pour faire voir ce dont elle est capable. Des références satisfaisantes seront fournies par MM. Hamilton & Co. 17 St. Charles. 17 fev—6

TOILE—Les soussignés ont en magasin et recevront régulièrement un assortiment général de toiles des meilleures manufactures, telles que: Toile à chemise 4/4 et 7/8, grosse toile à draps 9/4, 5/4, et 6/4, toile grande largeur 5/4 et 7/4; toile à mouchoirs 6/8 et 7/8, britannias, platillas, moustiquaires, fil pour cordonnier et tailleur &c. à vendre à bas prix par colis. VANCE & LEPPER,
24, Bienville.

MOUSSELINES—Reçu par les derniers arrivages d'Angleterre, un superbe assortiment de mousselines, jaconats, imitation batiste, mousseline suisse &c, à vendre à bas prix par colis par VANCE & LEPPER,
17 fev 24, Bienville.

BIERE pale en barils de 8 et 10 doux. chaque, en magasin et à vendre par VANCE & LEPPER,
17 fev 24, Bienville.

ABSYNTHE & KIRSCH de Suisse—50 caisses de toute première qualité, à vendre par
17 fev F PERRET, 48 Bienville.

MOUSSELINES—Six caisses mousselines assorties, rayées et brodées, blanches et de couleur, le tout en robes—à vendre à bon marché par
17 fev F PERRET, 48 Bienville.

GUINGHAMS—3 caisses, nouveau genre, à vendre par caisse à bon marché par
17 fev F PERRET, 48 Bienville.

MOUCHOIRS MADRAS—2 caisses assortie, à vendre par 17 fev F PERRET, 48 Bienville.

SHALLS—Une caisse shalls de mousseline ombrés, à vendre par 17 fev F PERRET, 48 Bienville.

CAFE RIO—2,200 sacs café vert prime en sacs doubles, à vendre par J W STANTON & Co,
17 fev Enc. Magasins et Lafayette.

SARDINES à l'huile—4000 boites et demi dito, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par
17 fev AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

VIN de Champagne—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, à vendre par
17 fev AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

HUILE d'Olive—[illegible] paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, à vendre par [illegible]
17 fev AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.

BASCULES de Fairbank, [illegible]
[illegible]

AVIS

AUX ABONNÉS DU **Courrier des Etats-Unis** ET A LA **Semaine Littéraire.**

MESSIEURS les abonnés au COURRIER des Etats-Unis et à la SEMAINE LITTERAIRE, sont par le présent prévenus que le soussigné, conjointement avec M. F. GAILLARDET, éditeur du Courrier des Etats-Unis.

OFFRE A UN GRAND RABAIS,
LES PUBLICATIONS SUIVANTES:
L'ILLUSTRATION, Journal Universel, à $6 par an au lieu de $10.
LA REVUE PITTORESQUE, à $1 au lieu de $2 50.
La liste de souscription est présentement ouverte chez
VICTOR HEBERT, Libraire
11 fev 140, rue de Chartres, Agent du Courrier des Etats-Unis.

GRAND RABAIS!
JOURNAL L'ILLUSTRATION.. par an $6, au lieu de $10.
LA REVUE PITTORESQUE........................ 1, 2.
LE JUIF-ERRANT illustré.. complet, 6, 10.
LE soussigné est autorisé par M. GAILLARDET à recevoir des abonnements aux publications ci-dessus aux prix indiqués. Seulement, la Revue Pittoresque sera livrée à ce prix qu'aux abonnés du Courrier des Etats-Unis et à ceux de la Semaine Littéraire.
Tout abonnement doit être payé d'avance.
Les ouvrages seront livrés, francs de port à la Nouvelle-Orléans. LELIEVRE, Libraire
10 fev Encoignure Royale et Ste. Anne.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 16 février 1846.
AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection des [illegible] pour servir durant l'année courante, sera tenue à la maison de banque, le lundi, deux mars prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.
16 fev B. J. PALFREY, caissier.

CHAPEAUX DE PANAMA.
POUR liquider la consignation d'un joli lot de chapeaux de Panama de diverses qualités et en très bon état, le soussigné les vendra à des prix tels que les marchands de chapeaux y trouveront un grand avantage.
17 fev—3 A D CROSSMAN, No. 96, rue du Canal.

Quincaillerie à bon marché.
LE soussigné se retirant positivement du commerce de quincaillerie offre en vente à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises contenues dans son magasin, connu sous le nom de LaBeau & Chardon, dans la rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville, No 44.
Cette vente étant positive, les marchands de la ville et de la campagne, les planteurs, les entrepreneurs, les ouvriers et les particuliers, y trouveront leur avantage tout pour les prix que pour la qualité des marchandises.
16 fev LOUIS LEREAU

ON demande un Instituteur français, marié, pour la campagne, à quelques lieues de la Nouvelle-Orléans d'augmentation. Le revenu est d'environ 700 piastres par an et en sus.
Le titulaire actuel cédant à son remplaçant une maison qu'il a fait construire, diverses améliorations, des terres de culture, un cheval, une voiture, basse cour, &c. à des termes modérés. S'adresser à M. Lefebvre, libraire, rue Ste. Anne. 16 fev

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, à des prix modérés
4000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue de B Guilloux, 3000 paniers et caisses huile d'olive de Marseille et de Nice, 600 do vin de Champagne marque de l'aigle et de l'étoile, 400 caisses vin muscat de Frontignan; 400 do liqueurs assorties, 300 do capres, 100 do Maraschino, 100 do curaçao, 50 do eau de vie de Marseille, 100 barils vin de Malaga, 100 do vin de Madère; 30 pipes vin rouge de Catalogne, 100 caisses vin rouge St Estephe et Chateau Margaux, 400 paniers aussi de vin, 150 dito guignolet d'Angers, 100 do bouteilles vides, 50 caisses sardines, 100 do [illegible], 30 do Marasquin, 300,000 bouchons fins et surfins en sacs de 500 et 1000 et par balles de 10,000 à 30 000.
16 fev A. MOLIER, 90 St Louis.

BLANC DE PLOMB—LES ATELIERS CHIMIQUES De STE. MARIE étant actuellement en pleine opération, les soussignés, agents de cet établissement, ont à fournir
DU BLANC DE PLOMB pur, garanti.
IDEM EXTRA.
IDEM No 1.
De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'à la mesure de 500 livres.
Les propriétaires assurent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et sont offert un veau que ce soit à l'entière satisfaction. Dans tous les cas on l'on ne serait pas satisfait, acheteurs pour tout baril qu'il n'aimerait pas pourrait être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co,
16 fev 79, Tchoupitoulas.

GRAINES de GARANCE—(D'importation directe)—[illegible] livres graines de garance, à vendre au magasin de graines de W. DINN
16 fev 11, Commune.

SOUFFRE—20 barils en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL
16 fev 75 Magasins.

GARANCE—25 paquets allemande, en boucauts, pons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL
16 fev 75 Magasins.

ALUN—50 barils à vendre par ROBERTS & HALL
16 fev 75 Magasins.

COGNAC—De 4me preuve, J J Dupuy, en demi pipes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co
16 fev 17 & 19 St L.

SUCRE raffiné de Boston—300 caisses sucre en pains, brut, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Canal.
16 fev

RIZ—100 barriques riz de la Caroline, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Canal.

THE—1,500 caisses, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Canal.

CLOUS—1,000 barillets, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Canal.

SACS EN PITRE—10,000 sacs de deux boisseaux, à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Canal.

CHANDELLES de composition—50 caisses chandelles, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
16 fev 92 Tchoupitoulas.

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par
16 fev LAPEYRE, HARISPE & Co

TABAC—100 balles du Cuba qualité supérieure, à vendre par (16 fev) LAPEYRE, HARISPE & Co

HUILE—1300 potiches huile espagnole avant droit au drawback, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co

FIGUES—2000 tambours à vendre par
16 fev NORCROSS & FOSDICK

BLANC de baleine—500 caisses New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
16 fev 40 Gravier.

DAMEJEANNES Françaises—Dames-jeannes de toutes grandeurs à livrer à l'arrivée du navire Brenton, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
20 jan 28, rue St Louis.

MAQUEREAUX—50 barils grands maquereaux No 1, 150 dito No 2, 150 dito No 3, 50 do No 3 dito North; 100 caisses grands maquereaux No 1, 50 do 30 quarts dito No 1, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

AVIS
AUX AMATEURS DE DAGUERREOTYPE
LE soussigné a reçu dernièrement de France la magnifique, des instruments pour le Daguerréotype que tous les amateurs qui désireraient se perfectionner dans cet art. On trouvera constamment chez lui, tous les produits chimiques servant aux préparations; le tout à des prix très modérés. P. LANGLUME,
20 jan—1m No. 119, rue de Chartres.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS
Conseil de la Troisième Municipalité
Séance du 16 février 1846.
RESOLU que la Troisième district [illegible] des ordonnances concernant les Vacheries établies dans les limites de cette Municipalité.
(Signé) G. W. LEWIS, Recorder.
Approuvé le 17 février 1846.
(Signé) E. MONTEGUT, Maire.
Pour copie conforme,
19 fev—3 G. LEGARDEUR, Secrétaire.

Anniversaire du 22 février.
A VENDRE par les soussignés à bas prix, Gants fournis blancs et jaunes, en chamois, Gantelets. LOISON & SILVESTRO,
Berlin.
20 fev 36 Chartres.

INSTITUTRICE—On demande une dame française pour donner des leçons dans une famille résidant dans le voisinage de Natchez. On lui accordera de bons gages, mais il est indispensable qu'elle produise de bonnes recommandations. S'adresser au No 73, rue du Camp.
19 fev—9

Marchandises ayant droit au drawback.
COUTILS français de fantaisie, Jaconats français de couleur, Agrafes, Toile à chemises, Cotonnade bleu, nouveau genre, Velours noir de coton, Gants de Berlin à vendre par NORTH & BROTHERS.

FORMATION DE SOCIETE.
LES soussignés ont, ce jour, formé une société à l'effet de faire des affaires générales par commission sur les comestibles, en cette ville, sous la raison de RICHARD HAGAN & Co, au magasin No. 13, Canal. [illegible]
Nlle. Orléans, 28 janvier 1846.
RICHARD HAGAN,
A. SIDNEY ROBERTSON,
2 janv—30 ALEXANDER STUART.

Charbon à dix escalins, livre.
LE soussigné fera porter à domicile du charbon de Pittsburg, en gros morceaux, à dix escalins le baril, [illegible].
ROBERT MURPHY, 98 Vieux Bassin, et 62 Vieille Levée.
AUSSI—300 barils charbon de forge, à vendre [illegible]
6 fev

MAGASINAGE! MAGASINAGE!
LES soussignés sont maintenant prêts à faire travailler de la Levée, et déposer dans les beaux magasins à l'épreuve du feu connus sous le nom de l'Ouest, Waters, Phoenix et Bemis, toutes espèces de marchandises et produits de l'Ouest, sous le plus bref délai et aux taux les plus raisonnables. Ayant constamment à leur emploi un grand nombre de travailleurs expérimentés offrant de grands avantages aux personnes qui déposent des marchandises chez eux et dans la livraison des marchandises, &c. qui ne peuvent être surpassés par aucun autre établissement de la ville.
11 fev EMERSON, TOURNÉ & Co.
158, rue Tchoupitoulas.

PRESSE A CHANVRE DE L'OUEST.
LES soussignés ayant complété leur établissement pour le pressage du CHANVRE, sont maintenant prêts à recevoir et exécuter le travail sous le plus bref délai. Ils sont aussi prêts à presser, et emballer le Tabac, le Chanvre, la Mousse, &c. aux taux les plus raisonnables. EMERSON TOURNÉ & Co.
11 fev 158, Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Mariquita, 22,000 cigares de la Havane, Regalias, Nudos, Regalias, Londres, Imperiales, Canones et Millar. Trabucos, d'importations antérieures, un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par
11 nov HEPBURN & TURPIN, 11 rue Conti.

AVIS.
LA société qui existait entre les soussignés sous le nom de PORCADE & Co, est dissoute par expiration. Charles Porcade reste seul chargé de la liquidation et la signature sociale ne sera employée qu'à cet effet.
CHARLES PORCADE.
par pro. de B. P. DUCASSE.
CHARLES PORCADE.
LOUIS THOMAS.
11 fev.

☞ Devant partir pour l'Europe dans quelques jours, je prie les personnes qui auraient quelque réclamation contre moi de les présenter à M. Charles Porcade chargé de mes affaires. LOUIS THOMAS. 11 fev

UN monsieur, Français, ancien élève de l'Ecole Normale de Paris, et récemment arrivé dans ce pays, désire se placer dans un collège ou une institution, comme professeur de mathématiques ou de langue française [illegible]. M C B, Post [illegible].
[illegible]